



Le 14 février 2010

Communiqué sur l'intégration de l'Outre Mer dans le FABEC

DOM-TOM et FABEC : bientôt, bien plus qu'un océan vous séparera de la métropole !

Cela fait désormais plusieurs mois que l'UNSA-ICNA pointe les nombreux dangers pour la profession du modèle de FABEC fusionnel désormais défendu par l'administration : remise en question du statut ICNA et de ses spécificités (pluridisciplinarité des fonctions, multirating, ...), harmonisation par le bas des conditions de travail, etc.

Lors de la réunion du 11 janvier 2010, le secrétaire d'Etat a annoncé que les organismes de l'Outre-Mer ne feront pas partie du périmètre du futur FABEC fusionnel. Bonne nouvelle pour nos collègues ultra-marins qui, contrairement aux personnels de la Métropole, n'auront pas à vivre les conséquences désastreuses de la fusion des prestataires ?

Pas sûr ! Car le démantèlement programmé de la DGAC et de la DSNA dans un futur FABEC fusionnel pose de nombreuses et difficiles questions. (cf. encadré)

Clairement, les personnels de l'outre-mer ont eux aussi beaucoup à perdre avec ce modèle de FABEC fusionnel dont ils seront, par construction, exclus...

L'UNSA-ICNA défend la coopération contractuelle comme modèle d'intégration au sein du FABEC. Celle-ci permet une construction étape par étape du FABEC, respectant les statuts, les modèles sociaux et les spécificités des différents pays partenaires.

Les terrains outre-mer font partie des spécificités françaises qui doivent absolument être préservées ! Grâce à la coopération contractuelle, **la DSNA ne disparaissant pas** (au même titre que les autres ANSP nationaux), la mise en place du FABEC ne signifie pas une scission et un traitement différencié entre les terrains de métropole et ceux de l'outre-mer.

En cas de fusion

➤ **Quelles seront les conditions d'emploi des ICNA de l'Outre-Mer ?** Seront-ils des ICNA non détachés dans le FABEC ? Seront-ils des contrôleurs FABEC (donc « détachés ICNA ») « mis à disposition » des organismes d'outre-mer ? Le montage statutaire s'annonce d'ores et déjà bancal ! Quoi qu'il en soit, il est plus que probable que, n'appartenant pas au FABEC, ils ne bénéficieront pas du futur « statut unifié » voulu par certains.

➤ **Quel sera l'employeur de ces ICNA**, la DSNA ayant disparu et la DGAC probablement absorbée par le MEEDDEM ? Le Ministère de l'Outre-Mer, le Ministère en charge des Transports, les Collectivités Territoriales elles-mêmes ?

➤ **Derniers des mohicans d'un corps essentiellement vide, quels seront leur salaire et leurs conditions de travail ?** Quel progrès social attendre pour l'avenir ?

➤ **Qui investira pour la modernisation des équipements techniques à l'outre-mer ?** Sur quel budget ?

➤ **Quelle sera la mobilité choisie** en provenance ou à destination de ces terrains ? Un contrôleur FABEC (non nécessairement français) ne sera-t-il pas toujours prioritaire pour aller sur un centre FABEC par rapport à un ICNA outre-mer (car il constituerait un recrutement supplémentaire pour l'organisation intégrée !) ?

Les ICNA de l'outre-mer doivent eux aussi se mobiliser pour défendre la coopération contractuelle et préserver l'unité du corps. **L'UNSA-ICNA** appelle à la grève les 23 et 24 février 2010 : exprimez-vous !

Notre site : www.icna.fr, votre contact unsa@icna.fr